



APHRAP

La Lettre de l'APHRAP n°55

Juillet 2021

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel, AgrEvo, ProdeTech

L'Éditorial

Nous vous soumettons un peu de lecture avant les vacances d'été, pour vous donner des nouvelles de notre Association qui n'a pas perdu son temps malgré les contraintes dues à la situation sanitaire.

Premier temps fort du semestre, l'organisation de l'Assemblée Générale qui a demandé un important investissement en temps, en innovations, ce n'était pas notre rencontre habituelle. Comme vous l'avez noté cette Assemblée Générale s'est tenue à distance, les documents vous ont été envoyés, puis vous avez pu voter par courrier ou par internet.

Votre présence même virtuelle, lors des résultats des votes qui ont été donnés sur ZOOM, fut un moment intense après ces mois de silence.

Les réunions mensuelles de Bureau ont eu lieu en visio, en juin nous avons enfin pu nous rencontrer physiquement.

Le Conseil d'Administration en mai s'est déroulé en visio.

Le deuxième temps fort de ce semestre est sans conteste le séjour à Font d'Urle. Vous pourrez en juger par les photos qui suivent.

Nous avons apprécié la nature si belle au printemps, les visites, les balades, les repas, les soirées...et surtout de nous retrouver.

Le séjour dans Les Pouilles a dû être annulé, puisque nous n'avons pas obtenu les mêmes prestations qu'initialement.

Les trésoriers ont fait un travail remarquable pour rembourser les acomptes versés pour la réservation.

En remplacement, un nouveau séjour vous a été proposé «la Bretagne côte nord » pour le moment il n'a pas reçu l'attention escomptée, nous vous donnerons des informations très prochainement.

Les cotisations annuelles ont été un peu plus longues à rentrer, il y a encore quelques retardataires...

Comme promis nous vous préparons une fête des retrouvailles le jeudi 9 septembre, nous vous y attendons nombreux, pensez à vous inscrire.

En attendant de vous revoir, les membres du Conseil d'Administration et moi-même, vous souhaitons un agréable été.

À bientôt

La Présidente

Groupe Protection Santé

La période a été calme depuis la lettre 54, sans information particulière.

Le groupe GPS (groupe protection santé) reprendra contact en octobre/novembre avec les Mutuelles du Soleil afin de faire le point sur les résultats chiffrés 2021 et évoquer les dispositions 2022.

Rappel important : nous demandons aux retardataires de bien vouloir régler leur cotisation APHRAP 2021 pour que nous puissions continuer à les faire bénéficier du tarif préférentiel de groupe des Mutuelles du Soleil.

Nous vous souhaitons un bel été.....démasqué cette année.

Nos activités depuis le début de l'année...



Juin
Séjour
à
Font d'Urle



Et ensuite...

Jeudi 9 septembre : Journée retrouvailles sous chapiteau, **n'oubliez pas de vous inscrire !!!**

Du 20 au 24 septembre : Voyage en Bretagne

Jeudi 14 Octobre : Oppède le vieux (84)

Jeudi 18 novembre : Grillades Saint-Jean du Puy

Jeudi 9 Décembre : Le tour des Jas (Riboux)

**Le mot du Trésorier****L'utilité de la cotisation...**

Certains de nos adhérents (peu nombreux) ont posé la question d'une pause dans les cotisations en 2021 pour cause de crise sanitaire. Sans doute ils pensaient à l'article de notre dernière "Lettre" sur ce sujet, expliquant des effets "positifs" sur nos dépenses. Mais ont-ils lu l'article jusqu'au bout ? L'effet positif était une réduction du déficit et non un excédent.

Cette année, l'activité repartant tardivement, pourrait effectivement se solder par un petit excédent. Le fait est, aussi, que nous faisons face à des frais fixes comme les sites Internet (gestion), l'assurance obligatoire, les frais de banque ou encore les frais d'impression et postaux pour nos adhérents non connectés et d'autres encore.

Alors je souhaiterais rappeler le sens, l'utilité de la cotisation :

- Tout d'abord les décisions sur les cotisations relèvent exclusivement de l'Assemblée Générale. Celle-ci décide l'an en cours (n), la cotisation de l'année suivante (n+1). Donc pour 2021 la décision était prise et le CA ne pouvait plus la remettre en cause.
- La cotisation à l'APHRAP n'est pas un service (comme celle d'un club de sport, taxée), elle n'est donc soumise à aucune taxe, elle est, juridiquement, un abandon financier sans autre contrepartie que les droits et devoirs fixés par les statuts.
- Cette cotisation marque l'appartenance au groupe et ouvre l'accès à des services payants (Mutuelle, Voyages...)
- Enfin, comme la loi nous l'autorise, nous pouvons, 3 à 4 fois par an, offrir des activités gratuites ou semi-gratuites comme le "Gâteau des rois", la journée boules à Beaucaire, le buffet de l'AG ou une contribution (modeste) à une activité payante sans être soumis à taxation.

Le Trésorier

Informations concernant les Adhérent(e)s APHRAP

Nous voilà arrivés au terme du premier semestre de cette année,

Au 30 juin 2021, notre Association compte 278 adhérents répartis de la façon suivante :

178 Membres de Droit
100 Membres Affiliés

Sont en attente de régularisation de leur renouvellement d'adhésion pour 2021

19 Membres de Droit
16 Membres Affiliés

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de François Péduto.

Aux adhérent(e)s 2021 retardataires, merci de bien vouloir régulariser rapidement votre renouvellement de cotisation. Adressez vos chèques à l'ordre de : APHRAP : Les Airelles 3 rue Courencq - 13011 MARSEILLE. Par virement bancaire (tous les détails sur notre site internet "[Les Aphrapnautes](#)")

Membres de Droit et Affiliés : cotisation pour un couple : 24 €, pour une personne seule : 16 €